

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

---

*Année 1861.*

---

(NOUVELLE SÉRIE.)

---

TOME HUITIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,  
rue St-Pierre, 20.

PARIS.

CHEZ F. SAVY, LIBRAIRE,  
rue Bonaparte, 20.

---

1861. — Février 1862.

arqué ou presque tronqué en devant; tronqué à la base; élargi en ligne presque droite jusqu'aux trois cinquièmes des côtés, armé dans ce point d'une petite épine dirigée en arrière, rétréci ensuite jusqu'au bord postérieur, en ligne courbée en dedans; faiblement et très-étroitement rebordé en devant; plus évidemment rebordé à la base; d'un quart plus large à celle-ci qu'il est long sur son milieu; variant du testacé fauve au fauve brun ou au brun fauve; garni de poils cendrés grisâtres, couchés, mais relevés d'une manière convergente sur la ligne médiane, où ils forment une sorte de carène; hérissé de poils noirs, clairsemés. *Ecusson* triangulaire ou subcordiforme; garni d'un duvet cendré. *Elytres* débordant la base du prothorax des deux cinquièmes de la largeur de chacune; d'un cinquième plus larges que ce dernier, dans son diamètre transversal le plus grand; quatre fois environ aussi longues que lui; presque parallèles jusqu'à la moitié de leur longueur, puis un peu élargies en ligne courbe, arrondies (prises ensemble) à l'extrémité; ordinairement non contiguës entre elles à leur partie postérieure; médiocrement convexes; à fond variant du testacé ou du testacé fauve au fauve brun ou brunâtre; en partie garnies d'un duvet concoloré, fin, couché, peu serré; hérissées de longs poils noirs disposés sur six rangées sur chacune, naissant, au moins sur la moitié antérieure, d'un point dénudé ou enfoncé très-apparent (six ou sept de ces points, sur la rangée naissant de la fossette humérale, depuis la base jusqu'à la moitié de leur longueur); ornées chacune, sur leur moitié antérieure, de six lignes d'un duvet cendré, interrompues après chaque poil hérissé: la première rangée suturale: la sixième ou la subhumérale reposant sur une sorte de ligne légèrement saillante; offrant un peu avant la moitié de leur longueur une bande transversale formée d'un duvet cendré, irrégulière, couvrant un sixième environ de

la longueur vers la suture, moins développée et sinueuse sur la moitié extérieure, un peu anguleuse en arrière, vers les quatre septièmes de la largeur de chacune : cette bande cendrée suivie d'une bande transversale de couleur foncière, dénudée ou à peu près, étendue jusqu'au rebord sutural qui reste cendré, couvrant dans sa partie la plus développée des quatre septièmes aux trois quarts ou un peu moins de leur longueur, comme formée de deux taches ovalaires unies, anguleusement saillante à son bord antérieur vers les deux cinquièmes internes de leur largeur, et un peu moins avancée vers les deux tiers de la largeur; couvertes ou garnies sur leur partie postérieure d'un duvet cendré, offrant en devant comme la réapparition des deuxième, quatrième et sixième lignes grises interrompues, qui s'avancent dans la bande dénudée. *Dessous du corps* d'un brun testacé ou d'un fauve brun couvert d'un duvet cendré, paraissant souvent d'un cendré grisâtre, couché, assez épais. *Pieds* garnis d'un duvet cendré ou testacé : cuisses ovalaires, arquées à leur bord antérieur, presque en ligne droite au postérieur, comprimées, testacées, avec la majeure partie de la massue brunâtre : tibias testacés : les antérieurs échancrés en dessous vers la moitié ou un peu plus de leur arête inférieure : les intermédiaires garnis de poils noirs et comme offrant une entaille longitudinalement oblique sur leur arête extérieure à partir de la moitié de celle-ci, ou comme échancrés vers les deux tiers de la dite arête. Premier article des tarses moins long que les deux suivants réunis.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon, et dans divers autres lieux de la France.

Nous l'avons dédiée à Madame Clara de Kiesenwetter.